

## 2<sup>e</sup> Symphonie, A.-R. WACHTMEISTER

Cette symphonie en *mi* mineur, aux thèmes simples et caractéristiques, à l'architecture très nette, se divise ces quatre parties : *Introduction lente*, *Allegro moderato* ; *Andante* ; *Scherzo* s'enchaînant au *Finale*.

### UNE ENQUÊTE

## Les applaudissements au Concert

« Pour les œuvres classiques (ou modernes l'étant devenues), les applaudissements vont de toute évidence aux interprètes. La comparaison avec d'autres exécutions guide ici l'auditeur. — Au contraire, pour les œuvres nouvelles, l'auditeur s'érige au rôle de critique musical, et marque son approbation ou sa désapprobation au seul compositeur. Il suppose que l'interprétation est exactement celle qu'a voulu l'auteur, bien que celui-ci, par suite de répétitions hâtives, soit souvent déçu. Mais ici, l'auditeur n'a point de terme de comparaison ; seule la qualité de l'œuvre inspire ses applaudissements plus ou moins vigoureux, ou les arrête, ou même provoque des marques de mécontentement dont le sifflet, avec ou sans roulette, est la manifestation la plus commune. Il me paraît bien difficile de réglementer les applaudissements. Le public n'admet pas qu'on lui enlève le droit « qu'il achète en entrant », de manifester son sentiment. Mais, est-il souhaitable que l'on s'efforce de limiter l'exercice de ce droit à la fin de tout un concert, ou seulement à la fin de chaque numéro du programme, étant entendu qu'une symphonie comportant plusieurs mouvements ou une suite de mélodies est un seul numéro ? A la première question, je réponds vigoureusement par la négative. L'absence d'applaudissements pendant tout un concert n'a pas de signification. La diversité des œuvres y figurant enlèverait toute espèce de sens aux applaudissements finaux. D'autre part, en raison des habitudes acquises et du tempérament français, l'atmosphère d'un tel concert deviendrait d'une froideur mortelle. A la deuxième question, ma réponse fera la même discrimination que pour les bénéficiaires des applaudissements. Pour les œuvres anciennes ou bien connues, je souhaite que les manifestations du public ne se produisent qu'à la fin de chaque numéro du programme, et non pas après chacun des éléments constituant ce numéro. En effet, bien que l'atmosphère d'un *andante* soit toute différente de celle d'un *allegro* ou d'un *scherzo*, il y a dans une symphonie une unité de pensée qu'il importe de ne pas détruire par des manifestations bruyantes et atonales. Par ailleurs, certaines œuvres mettent certains auditeurs dans un état d'émotion intime tel que le monde

extérieur s'abolit totalement pour eux. Il convient de respecter de tels sentiments, et d'éviter de faire redescendre sur terre, avant l'achèvement de l'œuvre dans son intégralité, ceux qui ont pu, grâce à elle, prendre un instant leur envol vers l'infini. Pour l'œuvre nouvelle, il n'en est pas de même. Son intelligence ne peut être complète qu'après de multiples auditions et l'on ne peut demander, même aux critiques les plus sages, d'en pénétrer tout le sens après une seule exécution. C'est dire que si cette œuvre comporte plusieurs parties, on ne nuira à personne en manifestant son sentiment dès après la première, puis après la seconde, etc... D'autant plus que l'auditeur pourrait regretter de n'avoir pas applaudi un premier mouvement qui lui aurait plu, alors qu'un dernier mouvement pourrait l'inciter à s'absentir. En résumé, une réglementation pour les œuvres classiques ou connues, et toute liberté pour les œuvres nouvelles ou peu connues. »

Alfred KULLMANN.

« A mon sens, l'applaudissement doit être une manifestation spontanée, loyale, indépendante. Ce serait une trahison envers l'art et envers les artistes que de le subordonner à des prescriptions spéciales qui en régèleraient la pratique. L'enthousiasme « à retardement », l'applaudissement « à terme », sont des conceptions étranges et absolument contraires à la généreuse expansion du sentiment musical. L'artiste ne devrait-il pas, lui aussi, modérer ses élans et les réserver pour le lendemain du concert ? »

Charles RENE.

« Les applaudissements ? Je vois par les premières réponses que personne n'est d'accord. Pour moi, je crois que c'est une « habitude », tout simplement. Si nous y sommes habitués, cela nous manque de ne pas en entendre. Si nous n'y sommes pas habitués, cela nous choque d'en entendre. Enfin, c'est à l'artiste qui est sur la scène (soliste ou chef d'orchestre), à faire comprendre au public son intention, soit d'enchaîner, soit de s'arrêter. »

Georges DANDELOT.

« La question est épineuse. Il est évident qu'on ne sait pas toujours à qui vont les applaudissements, excepté lorsque le public crie : « l'auteur ! » Les applaudissements mettent de la chaleur dans l'atmosphère morale, peuvent exciter et encourager les interprètes et enfin permettent de bisser certaines parties d'une œuvre. Lorsqu'elle doit être jouée sans interruption il est simple de le mettre au programme. Je crois que dans ces questions (comme dans beaucoup d'autres) le « *modus vivendi* » qui s'établit tout naturellement vaut mieux que l'arbitraire. »

Armande de POLIGNAC.

(A suivre.)

## ÉCOLE WANDA LANDOWSKA

### SAINT LEU LA FORÊT

88, Rue de Pontoise  
Tél. : Saint-Leu 114

(25 minutes de la Gare du Nord)

Clavecins  
Pianos Pleyel